

La mission du service diocésain du catéchuménat

« Le service diocésain est chargé d'assurer le lien nécessaire entre l'initiation dans la communauté locale paroissiale et le discernement de l'évêque. » — Mgr Le Boulc'h, Lettre pastorale « Point d'étape », juin 2024

Le service diocésain du catéchuménat veille à ce que le cheminement des catéchumènes et des confirmands soit en lien étroit avec la vie de l'Église diocésaine.

Ses missions principales

- **Conseiller et soutenir** : il apporte une aide dans les situations complexes rencontrées lors de l'accompagnement. Si besoin, il fait appel à des personnes formées à l'écoute et à l'accompagnement pastoral, ou à des spécialistes du droit canonique.
- **Recevoir et accompagner** : il reçoit les lettres des catéchumènes, de leurs accompagnateurs et des confirmands, signes de leur démarche personnelle et ecclésiale.
- **Coordonner les temps forts diocésains** : recollections des catéchumènes et des confirmands, célébration de l'appel décisif, confirmations, et catéchèse mystagogique qui suit la réception des sacrements de l'initiation chrétienne.

Une présence auprès des acteurs du catéchuménat

Le service diocésain se met au service de tous ceux qui s'engagent dans cette mission : curés, référents paroissiaux, responsables de fraternité catéchuménale, accompagnateurs personnels ou membres des fraternités.

À leur écoute, il propose :

- des **formations**,
- des **temps de ressourcement spirituel**,
- des **relectures** et partages d'expériences.

Une contribution au chemin de renouvellement missionnaire

En accompagnant les paroisses dans la mise en œuvre des orientations diocésaines pour le catéchuménat, le service contribue au **chemin de renouvellement missionnaire** de notre diocèse.

« Une Église missionnaire porte une grande attention aux nouveaux venus à la foi. Parce qu'il est emblématique et facilitateur d'une Église missionnaire, le catéchuménat est appelé à prendre davantage sa place au cœur de la vie des paroisses.... L'équipe diocésaine du catéchuménat les aidera à cheminer dans ce sens. »
— Mgr Le Boulc'h, Lettre pastorale « Point d'étape », juin 2024